

Aux lecteurs,

Le programme de ce petit livre est simple : c'est un voyage au cœur de ta commune pour découvrir à qui elle sert et comment elle fonctionne.

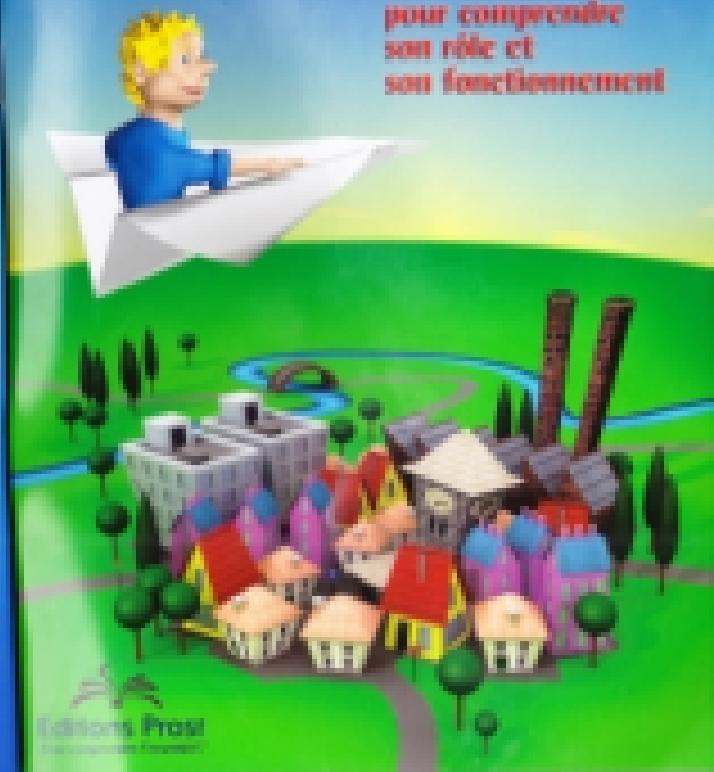
Au cours de ta lecture, tu seras accompagné par "Léo le curieux" et par "Dudu la perroquet" qui vont te montrer que tellement, en effet, tu as un rôle à jouer au sein de ta commune.



Ce livre est destiné à sensibiliser les enfants au fonctionnement de leur commune. Il leur permet d'appréhender les acteurs de leur territoire et leur rôle dans l'organisation sociale de leur ville. Il leur donne également des éléments pour comprendre les différents services qui assurent leur sécurité quotidienne.

# A la découverte de ta commune ...

pour comprendre son rôle et son fonctionnement



Éditions Frost  
www.editions-frost.com

# A la découverte de ta Commune ...

**pour comprendre  
son rôle et  
son fonctionnement**

La commune d'Amnéville joue un rôle de transition dans son évolution vers une coopérative.  
Sa rôle est de servir et de faciliter les échanges entre les citoyens.  
Elle doit permettre le mieux vivre ensemble.

- "la commune est l'assureur"
- "l'animateur de l'échange"
- "les services"

Ville comme un service,  
toute facilitation possible

Département : Département de la Meuse,  
Région : Grand Est, Arrondissement : Bar-le-Duc  
Code postal : 55300, Ville : Amnéville

Département : Aveyron (12),  
Région : Occitanie, Arrondissement : Millau  
Commune : Le Vigan, Code postal : 12200  
"Quelle ville devrait porter attention à son environnement ?"  
Le Vigan, 12200  
Site : [www.vigan.fr](http://www.vigan.fr)

Les deux dernières personnes, de gauche à droite, sont responsables de l'écologie au sein de leur commune respectives, au conseil municipal. Elles ont été choisies parmi les 100 personnes ayant adhéré à l'appel à projets de recherche sur l'environnement et l'écologie qui "se déroule à la mairie de leur ville". Elles ont été contactées par e-mail.



Constitué en 1990, ce réseau rassemble des institutions et associations de l'espace de l'Europe pour l'enseignement. Pour cela, l'Institut travaille avec les écoles, les plus grandes universités, et à nombreux niveaux avec des partenaires internationaux.

## Présentation de l'équipage

- Hélo ! Je m'appelle "Ulys le Garouau". Connais-toi, j'habite en France donc ce qu'on appelle une commune. Connais je suis curieux, j'ai décidé de me renseigner pour savoir à quoi elle sert et comment elle fonctionne.

Sais-tu que nous aussi on joue et je t'indiquerai, tout au long de ce livre, ta réflexion que tu pourras jouer pour être un "enfant citoyen" au point de ta commune.



Ulys  
le Garouau

- Que fous as-tu dans ta tête ! Tu fais ma pré-sentation, mais passo ! Je suis "Coco le Perronquet". Je vais t'expliquer tout ce qui peut arriver cette année. Je serai là pour te guider, avec ton cœur, plein de questions sur ta commune. On va voir si tu la connais bien. A tout de suite !



Coco  
le Perronquet

## Programme du voyage

Le programme de ce petit livre est simple : c'est un voyage au cœur de ta commune pour découvrir à quoi elle sert et comment elle fonctionne. Connais-tu tout voyage, l'as-tu déjà fait ? Découvre-le !

### Étape 1 (pages 4 à 17)

Nous allons voir ce que signifient les mots **"communauté"** et **"habiter"**.

### Étape 2 (pages 18 à 19)

Nous allons établir à quoi sont **les communes** : quelles services apportent-elles aux habitants ?



### Étape 3 (pages 20 à 27)

Nous verrons comment **fournissent une commune** : qui déclare, d'où vient l'argent, quel est le rôle du maire, quel est le rôle des habitants ?

### Étape 4 (pages 28 à 32)

Nous passerons à la conclusion de ce petit livre où nous apprendrons que **les communautés peuvent s'améliorer**. Et pour finir, nous testerons nos connaissances dans un jeu-court.

# La France est un puzzle de 36 000 communes

## La France est découpée en communes



Quand on te demande le nom de ta commune, tu réponds sans hésiter. C'est l'endroit où tu habites. Mais pour tu expliquer ce qu'est une commune ? La réponse est très simple : c'est tout simplement une petite partie bien délimitée du territoire français. La France est ainsi découpée, comme un puzzle, en un peu plus de 36 000 communes (dont une partie dans les DOM, Départements d'Outre-Mer : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte).

## Chaque commune porte un nom différent

Si tu divises la France en parties, tu découvriras tous ces noms sur des pancartes d'habits aux bord de la route, à l'entrée et à la sortie de chaque commune. L'origine de ces noms est souvent géographique (d'après d'un rivière, d'une montagne...) ou historique (par exemple d'après des familles ou des rois/ères).



36 000 communes  
composées de plus de 100 000 habitants

mais aussi  
plusieurs milliers d'habitantes  
formant une île ou  
une partie de l'île

## Une majorité de petites communes

Dans ton puzzle, chaque pièce est différente des autres. On retrouve la même chose pour les communes. Ces dernières sont très variées :

- a) la population : la plupart des communes ont peu d'habitants. En effet, 90% d'entre elles comptent moins de 10 000 habitants. Beaucoup sont même moins de 1 000 habitants.

La commune de Marquionne en Bourgogne est une des plus étendues : sa surface dépasse celle d'un terrain de 100 ha de golf !

et de la superficie : la plus petite commune ne fait que quelques hectares. La plus grande commune de France métropolitaine, Arles, comprend la ville d'Arles et toute la Camargue, soit l'équivalent d'un terrains de 200 ha de golf.



## Les communes existent depuis 200 ans

Pourquoi existe-t-il tant de différences d'une commune à l'autre ? Tout simplement parce que ce découpage, qui date de la Révolution française de 1789, a repris les anciennes limites existantes :

- où des paroisses à la campagne,
- où des bauges regroupant au moins 2 000 habitants.

Depuis l'origine, il y a donc des communes rurales qui correspondent aux anciennes paroisses et des communes urbaines ou villes qui correspondent aux anciennes bauges.



- Quel est le nom de ta commune ? \_\_\_\_\_
- Quelle est la superficie de ton territoire ? \_\_\_\_\_
- Combien y-a-t-il d'habitants et comment s'appellent-ils ? \_\_\_\_\_

## Ton adresse et ton numéro de téléphone : des informations utiles à connaître !

En effet, on peut des informations que l'on va te demander souvent, il t'écrit ou il t'interroge (tes amis, tes clubs de sport...). Alors, apprends-les par cœur, cela t'aidera de les chercher chaque fois !



# Dans chaque commune, il y a une mairie



## Ta commune est dirigée depuis la mairie

Comme tu vas le découvrir dans ce livre, de nombreuses décisions sont prises par ta commune pour améliorer la vie quotidienne des habitants : il faut par exemple éduquer les enfants, organiser la circulation des voitures, construire des écoles, des stades ou des équipements sportifs, etc.

Toutes ces décisions sont prises par le maire et les conseillers municipaux qui collaborent à la mairie. On voterait elles par les citoyens lors des élections municipales, tous les 6 ans.

Tout le personnel de la mairie travaille pour ta commune. Il y a des employés qui travaillent dans l'administration, mais aussi un grand nombre de personnes qui travaillent dans des domaines comme l'éducation, la culture, les sports, etc.

La prochaine fois que tu iras à la mairie, regarde bien autour de toi. Tu verras des bureaux, des salles de réunion, des portemanteaux qui trônent : ils offrent, pour réaliser ce message, la mairie à base d'hommes et de femmes : ce sont les employés de mairie, deux-citoyens répartis dans les différents services municipaux qui correspondent aux différentes domaines d'intervention de la commune, comme le service des sports, par exemple.

Le secrétaire général de mairie (ou directeur général des services) dont les compétences de plus de 2000 habitants), principal référentiel de mairie, veille au bon fonctionnement des services municipaux.



Depuis l'âge de 16 ans, tu as le droit d'être élu conseiller municipal pour faire partie du conseil municipal et voter sur les projets de la commune.

Tes différentes décisions sont :  
la construction  
des bâtiments  
des équipements  
des logements  
la préservation  
de l'environnement

La mairie sert aussi d'intermédiaire entre le citoyen et l'Etat.

Elle doit identifier chaque français avec précaution. Pour une raison de proximité avec ses habitants, les maires sont chargés d'enregistrer ces actes d'état civil : naissance, mariage, divorce, naissance, de mariage, de décès...

La mairie délivre également des documents administratifs officiels, qui servent de preuve : actes de naissance, de mariage, de décès, livret de famille, carte d'identité...

La mairie prend aussi en charge, pour le compte de l'Etat, l'organisation des élections... élections politiques :

- inscription des électeurs sur les listes électorales,
- mise en place des bureaux de vote, déroulement des bulletins et proclamation des résultats.



• Demande à tes parents leur livret de famille et note le date et le lieu de naissance.

• Lors d'une prochaine visite de la mairie, rappelle le nom de l'un ou l'autre service municipal.

Une bonne organisation.

C'est du temps de gagné !

Si tu te demandes, il l'achète au culte, des papiers administratifs comme un acte de naissance, présente tes parents plusieurs jours à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser pour les récupérer.



# Aménager le territoire de la commune



Le PLU liste alors les zones et les espaces qui doivent être aménagés ou protégés pour assurer le bon fonctionnement de la commune. Par exemple, le PLU prévoit l'aménagement à moyen terme de 100 zones d'habitat.

**Maisons, immeubles, usines, on ne construit pas n'importe quoi n'importe où !**

Si chaque habitant pouvait construire ce qu'il voulait il voudrait cela dévasterait vite le territoire. Pour éviter cela, la mairie doit établir des règles. Ces règles sont données dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui permet de mieux prévoir et organiser le développement de la commune. Le PLU délimite la zone d'habitation et d'habitat communautaire.

- zones naturelles (forêts, bois, rizières...),
- zones agricoles (champs, prairies...),
- zones d'habitat (maisons, immeubles...),
- zones industrielles (usines, entrepôts...), etc.

A chaque zone sont associé un règlement qui définit ce qu'il faut le droit au moins de faire : bâti maximum des bâtiments, matériaux à utiliser... C'est pour ces raisons qu'il faut de connaître des tristes, il faut demander à la mairie en parents de construire.

**Des rues, des trottoirs, des places et des jardins publics pour tout le monde**

Tes parents, tes amis, toi, comme tous les autres habitants de ta commune, vous avez besoin de vous déplacer à pied, en vélo, en voiture ou en bus. De même, nous avons également besoin d'espace vert pour nous délasser et nous ressourcer.



La mairie doit également créer des rues, des trottoirs, des places et aménager des jardins publics.

C'est la même que s'occupe de tout cela : si elle détruit les rues, les trottoirs, les places et emmène les jardins publics,

si elle détruit tout cet espace, ce qui n'est pas une vraie affaire : il faut, entre autres, réparer, repeindre, nettoyer, planter des fleurs et ramasser les feuilles mortes.



Si tu as l'occasion d'aller à la mairie, demande de consulter le PLU et regarde dans quelle zone tu habites.

■ Où se situent les rues ou places de ta commune ?

**Pour que ta commune soit belle et propre !**

Tu as compris que les lieux publics appartiennent à tous les habitants. Pour que ces endroits soient agréables, il est important de les laisser propres. Que peut-tu faire pour cela ? C'est facile :

- si tu es un chien, fais-lui faire ses crottes dans le champs, pas sur le trottoir. C'est dégoûtant à voir, ça sent mauvais et en plus, c'est également très dangereux !



- quand tu as quelque chose à jeter (un chewing-gum, un papier ou autre chose), cherche une poubelle.



# Installer l'eau et ramasser les ordures

## L'installation de l'eau potable

Pourriez-vous aujourd'hui passer votre temps à l'eau courante chez moi ? Ce service, bien utile, est mis en place par la commune.



Ouvrir un robinet sur un porte si facile qu'en semble, mais le travail qu'il faut effectuer pour obtenir l'eau jusqu'à-là :

- dans un premier temps, cette eau est aspirée dans une nappe phréatique souterraine,
- ensuite, elle est traitée pour la rendre potable,
- puis, elle est transportée jusqu'aux réseaux d'alimentation dans des tuyaux enterrés qui ferment le circuit d'eau potable.

## La récupération des eaux "usées"

Et l'eau sale, qui devient-elle après avoir quitté la baignoire ou la WC ? Elle va rejoindre d'autres tuyaux enterrés : le réseau d'assainissement. Ce réseau apporte ces eaux usées dans des stations d'épuration. Ici, les eaux sont dépolluées avant d'être rejetées dans la nature.



Certaines maisons isolées (10% de la population) ne sont pas reliées à ce réseau. Les propriétaires doivent alors ranger leurs eaux usées de façon séparée, par exemple dans une fosse septique.



Parfois, lorsque nous jetons nos déchets, ils sont recyclés ou recyclables. Ils peuvent être utilisés pour construire des routes, également pour fabriquer des matériaux pour chaque maison (papier, carton, plastique, etc.)

## Le ramassage des ordures

Chaque habitant jette dans sa poubelle chaque jour environ 1 kg de déchets en carton, plastique, papier, métal ou autres matières. Que deviennent-ils par la suite ?

Le communaux est chargé de ramasser ces ordures. Des camions-bennes passent régulièrement dans les rues pour cela.

Si l'on souhaite débarrasser de ces déchets, mais en protégeant le plus possible l'environnement, la solution la plus utile est l'électrification : en brûle les déchets dans des incinérateurs.



• Avez-vous idée de la consommation d'eau de la famille ? Demandez-le à vos parents. ....

• Ils tiennent compte du nombre d'habitants de la commune, calculez combien de kg d'ordures tu mènes dorénavant chaque semaine ? ....



## Lutter contre la pollution ?

Toi aussi, tu peux agir !

Adolesc, enfant, tout le monde doit faire un effort pour préserver le patrimoine de notre Terre. Voici par exemple ce que tu pourras faire :

- Tu es un bon précurseur, pense à fermer les robinets derrière-toi !
- Apporte à la déchetterie (la trouvez l'adresse de la mairie) les produits très polluants comme les piles, les vieux pots de peinture, les bulles usagées



# S'occuper des écoles primaires



## La mairie bâtit et équipe les écoles primaires publiques

Tout les matins, tu vas à l'école pour apprendre, en compagnie de tes camarades de classe. En France, l'enseignement est obligatoire. Cela permet à tous les enfants d'acquérir des connaissances qui leur seront utiles quand ils seront adultes.

La commune est responsable pour toute la partie de l'enseignement d'un niveau : une école primaire, une école maternelle, un collège, une école secondaire...  
Rappelons que l'enseignement obligatoire, qui concerne les programmes scolaires et qui est payé par l'État, concerne :

Depuis 1984, la commune joue un rôle important dans les écoles primaires publiques :

- elle décide de la création et du lieu d'implantation des écoles (après avis du préfet),
- elle est propriétaire des terrains et des bâtiments qu'elle répare et entretient (chauffage, éclairage, nettoyage des locaux...),
- elle dépose les classes sous du matériel de base comme les bureaux, les chaises et les tabourets,
- elle peut aussi, mais cela n'est pas obligatoire, donner aux élèves des fournitures scolaires comme les livres de cours,
- elle organise les élections municipales.

Tu as peut-être dans une école primaire privée, comme un élève sur deux en France. Dans ce cas, ton école n'appartient pas à la commune. La mairie doit quand même payer chaque année les dépenses d'entretien et, comme pour une école publique,



la commune contribue au fonctionnement de l'école.

## La mairie peut offrir d'autres services aux enfants

Tu ne trouilles pas toute la journée : tu as aussi du temps pour manger et pour jouer ! Là encore, la commune s'implique souvent et peut aider :

- d'installer une cantine municipale pour servir des repas aux enfants qui ne rentrent pas chez eux,
- de proposer aux enfants des activités périscolaires culturelles, sportives, scientifiques ou citoyennes (la commune recrute alors des animateurs pour encadrer ces différentes activités),
- de créer un centre de loisirs pour surveiller les enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires.



► Regarde autour de moi, dans ma classe et dans mon école et trouve trois des différentes choses qui ont été payées par ta commune.

► Es-tu dans une école publique ou privée ?

Pour que ton école soit agréable à vivre ! Tout ce qui t'entoure a été créé pour toi : les salles de classe, les sanitaires, les cours de récréation... Tout doit rester en bon état pour que la vie à l'école soit agréable. Imagine une école avec des tables délabrées, des WC qui ne fonctionnent pas ! Pour éviter cela, prends soin du matériel que tu utilises.



# Apporter une aide à certains habitants



## Logement : la commune joue un rôle important

Comme tu l'as déjà certainement remarqué dans ta commune, les besoins des habitants en logements sont très variés : maisons, grande ou petite appartements, studios, etc. En effet, toutes les personnes doivent pouvoir se loger, y compris celles qui ont les ressources les plus modestes.

L'Etat est le principal acteur de la politique de l'habitat, mais les communes peuvent également faire progresser les personnes dans leur vie quotidienne. Cela passe par l'aménagement du territoire, la mise en valeur des terrains et opportunités.



## La commune finance de différentes manières :

- elle décide de l'emplacement des zones d'habitation quand elle effectue son PLU (Plan Local d'Urbanisme) ; tel endroit sera construit en maisons, tel autre en maisons.
- elle finance les besoins en logements sociaux qui sont pris en charge par la collectivité et gérés par des organismes HLM (habitations à loyer modéré).

## Aide sociale : la commune soutient les personnes qui en ont besoin

Certaines habitantes de la commune ont des difficultés pour vivre, soit parce qu'il faut faire face à des problèmes de santé, soit parce qu'il manque d'argent.

Pour solidarité, la mairie va les aider. Un service spécial, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'écoupe de l'aide sociale.



Le CCAS reçoit les demandes d'aide sociale (aidé aux handicapés, aux personnes âgées, à l'enfance, à l'insertion de personnes sans travail...) et les transmet au département ou à l'Etat.

Le CCAS renforce souvent l'action du département et de l'Etat en proposant des services complémentaires :

- aux personnes démunies : des bacs alimentaires permettent d'acheter de la nourriture ; un centre d'hébergement dans les grandes villes peut recevoir les sans-abri.
- aux personnes âgées isolées ou malades : une pension payée par la mairie, appelée aide maladie, peut leur rendre visite. Un service d'accompagnement peut leur être proposé. Un foyer municipal peut les accueillir pour des activités diverses et courtes de journées.



« Y avait-il des HLM dans ta commune ou dans une commune voisine ?

« As-tu des propositions à faire pour faciliter la vie des personnes handicapées ?

## La vie d'un groupe est belle s'il y a de l'entraide !

Bénévoles au CCAS pour aider d'autres personnes de différents âges, de jouer. Si oui, tu as peut-être quelque chose à leur donner.



# Développer le sport, la culture et l'économie

## La mairie intervient pour développer le sport et la culture

Une commune où les habitants aiment vivre, c'est un environnement où ils peuvent aussi faire du sport, s'amusser et se cultiver. C'est pourquoi, de la piscine au stade municipal, en passant par la bibliothèque, la mairie construit et entretient beaucoup d'équipements collectifs qui sont utilisés.



La mairie peut également aider les associations ou leur donner une partie d'argent nécessaire à leur fonctionnement.

Ces équipements sont mises à la disposition du public et des nombreux associations. En effet, dans chaque commune, il existe des associations qui réunissent des personnes pratiquant une même activité : un club de foot, un atelier de théâtre, etc.

## Organiser des fêtes et favoriser le tourisme

L'animation est différente d'une commune à l'autre. Elle tient compte de sa taille et de ses atouts touristiques. La mairie peut apporter une aide financière dans ce domaine, par exemple :

- en construisant une piste des fêtes,
- en participant à l'organisation de spectacles pour les habitants et les fous d'artifice,
- en améliorant des installations touristiques comme un plan d'eau ou un port de plaisance.



## Attirer les industries et les commerces

Les entreprises représentent une richesse pour la commune. Elles offrent du travail aux habitants et elles apportent de l'argent.

Pour la commune, l'industrie :  
■ n'est pas facile de trouver la bonne, de la convaincre, de la dégoter, de la loger et de l'entretenir.  
Le rôle général est de la convaincre et de la dégoter pour nous faire venir.

Pour accueillir des zones, des magasins et des bureaux, la mairie va entreprendre certainement :

- elle peut créer une zone industrielle et vendre ensuite ces terrains aux entreprises pour qu'elles s'installent,
- elle peut rénover la partie ville, par exemple avec une rue piétonne, pour développer la commune,
- elle va proposer aux entreprises des emplacements sur le territoire pour l'industrie.



Quels équipements sportifs ou culturels offrir à nos habitants ?

Y-a-t-il dans ta commune une zone industrielle, une zone commerciale, une rue piétonne ?

## Les associations sportives et culturelles pour une commune animée !

Comme tu viens de le lire, les associations contribuent un peu à l'animation de la commune. Renseigne-toi à la mairie sur les associations qui existent dans ta commune. Tu verras peut-être intéressé par l'activité qui propose l'une d'elles.



# Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants



## La mairie établit les règles de fonctionnement de la communauté

Quand tu pratiques un sport collectif comme le football ou le basket-ball, tu sais qu'il y a des règles du jeu à respecter. Elles sont nécessaires pour que chaque joueur ait ce qu'il a le droit de faire ou non.

C'est toutes chez pour une commune : les habitants doivent s'organiser pour respecter les autres et vivre dans l'harmonie. La mairie va donc, en présent des arrêtés municipaux, réglementer la vie collective.



## Les arrêtés municipaux concernant de nombreuses activités

Le principal objectif est d'éviter les dangers (accidents...) menaçant les habitants ainsi que les gênes (bruit...) occasionnées par leur activité :

- Sécurité routière : la mairie est chargée d'organiser le placement des voitures, des rues et des piétons. Elle détermine ainsi les places de stationnement, limite la vitesse, peut interdire le passage des camions, etc. De plus, elle installe des feux tricolores, des rends-ponts et des panneaux de signalisation.

- Risques d'incendie : la mairie peut par exemple, il t interdire de prélever, interdire aux habitants de brûler des déchets dans leurs jardins, etc.

Les arrêtés municipaux peuvent également interdire certains types de déchets, empêcher certains types d'activités dans certaines zones, etc.



■ Bon voisinage : la mairie intervient en particulier au sujet du bruit, pour éviter qu'un habitant gêne les autres. Elle peut par exemple interdire de passer la tondeuse à gazon la dimanche matin, car cela réveille tout le quartier !

■ Santé : réglementation des cimetières, hygiène publique, baignades et autorisations nautiques...

## La police municipale fait respecter ces règles

Arrêté de la police municipale en complément des arrêtés de l'Etat (police nationale et gendarmerie) chargée de maintenir la sécurité publique

Une police municipale peut être créée. Sa mission est surtout préventive : des policiers (élus) sont surveillés pour s'assurer que tout se passe bien sur le territoire de la commune et en particulier que les arrêtés municipaux sont bien respectés.

Dans les petites communes, ce rôle est joué par le gendarme-chapitre ou par un agent communal.



► Quels sont, sur le trajet de ton domicile, les endroits qui peuvent être dangereux pour toi ?

---

---

---

---

## Prudence quand tu te déplaces,

## même sur les trottoirs !

Je te conseille de faire attention quand tu traverses une rue et de ne pas jouer sur les trottoirs. En effet, les voitures ne sont jamais bien utilisées pour le trottoir, c'est pour marcher, pas pour jouer !



# C'est le conseil municipal qui prend les décisions

Projet adjoint au maire et ses adjoints dans un dossier administratif, pour approuver, voter.

## Il faut faire la différence entre conseil municipal et municipalité

Comme tu l'as vu depuis le début de ce livre, de nombreuses décisions sont prises pour diriger une commune. Les hommes et les femmes qui décident, s'appellent conseillers municipaux, forment le conseil municipal. Parmi eux, le maire et ses adjoints, qui gèrent la municipalité, ont un rôle particulier.



## Toute décision commence par un projet

L'initiative d'un projet a deux origines diverses :

- la proposition du maire ou d'un conseiller municipal,
- la demande d'une association ou d'une entreprise.

Pour que le projet aboutisse, plusieurs étapes sont nécessaires.



## Reunir par la municipalité

Il faut un fait par exemple, le maire et ses adjoints se réunissent pour faire la partie. Après discussion, les projets qui méritent les plus importantes sont retenus.



## Reunir par une commission

Les projets sont ensuite définis de manière plus précise grâce à des études : en consultant des experts, en fait faire des plans et en calculer certains coûts de réalisation.

Partez avec vos amis parents et vos frères pour rencontrer l'équipe municipale.



Les conseillers municipaux se réunissent en groupes de travail appelés commissions. Ils étudient alors en détail les propositions, discutent des avis ou proposent des modifications.

## Vote du conseil municipal

Le maire convoque tous les conseillers municipaux dans le cadre du conseil municipal à la mairie, ou même une fois tous les 3 mois et plus souvent si nécessaire. Il va leur expliquer les projets étudiés par la municipalité et par les commissions.

Le vote des budgets de la commune qui a lieu une fois par an, est la décision la plus importante car c'est le budget de la commune.

Ensuite, il faut voter sur les autres projets.

Les conseillers municipaux votent sur chaque projet et décident si la majorité des voix, d'accepter ou de refuser les propositions qui leur sont faites. Ces décisions s'appellent les délibérations du conseil municipal. C'est donc le conseil municipal qui décide, et non pas le maire tout seul comme on le croit souvent.

Pour terminer, les délibérations sont envoyées à la préfecture, qui représente l'Etat, et qui contrôle ainsi toutes les décisions prises par les communes.



Combien y-a-t-il d'adjoints au maire dans ta commune ? De quel(s) il(s) occupent-il(s) ...

Répondre à la mairie pour trouver une délibération du conseil municipal.

# Le maire est le personnage central de la mairie



## Le maire joue un rôle "central" au sein du conseil municipal

Tu as déjà entendu parler du maire de ta commune, alors de quoi s'occupe-t-il ? Eh bien, il est en quelque sorte l'animateur, le leader de la vie municipale :

- il lance l'initiative des idées, avec ses adjoints, les plus, par sa personnalité et par ses contacts personnels, il établit des partenariats avec le département, la région ou l'Etat, par exemple pour financer un équipement collectif rencontré.

- il prépare l'ordre du jour des séances du conseil municipal et présente la réunion pendant laquelle il présente aux conseillers municipaux ses propositions pour lesquelles il a été voté,
- il nomine les déléguations. Une fois que les délibérations ont été votées, le maire a pour mission de les appliquer. Par exemple, si le conseil municipal a décidé de construire une salle des fêtes, c'est le maire qui engage et suit les travaux.

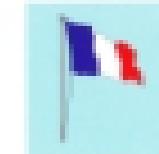
Le maire peut, avec l'aide de ses conseillers municipaux, élire une commission temporaire pour une mission spécifique. Il nomme la commission et l'indique à l'assemblée le temps qu'il faut pour trouver un résultat.



## Dans certains cas, il décide seul

Dans certains domaines, le maire dispose de pouvoirs indépendants du conseil municipal :

- il dirige le personnel municipal et embauche les employés,
- il est responsable de l'ordre public : il prend les arrêtés municipaux et dirige la police municipale.



## Il représente l'Etat

Sous l'autorité directe du président, le maire représente l'Etat dans sa commune :

- il est chargé de l'état civil, c'est pour cela qu'il célèbre les mariages civils à la mairie ; il porte alors une écharpe tricolore Bleu, Blanc et Rouge comme le drapeau de la France,
- il s'occupe d'organiser les élections sur le territoire de la commune.



## Il représente la commune

Le maire est également le représentant de la commune devant les autorités nationales :

- dans les débats en conseil d'Etat,
- en justice, en cas de litiges engageant la responsabilité de la mairie.



## Il est à l'écoute de la population

Enfin, et ce n'est pas le moindre rôle, le maire entretient un contact avec les habitants de la commune (en personne devant la mairie, ou réunions, ou par courrier). Il prend alors connaissance des problèmes des habitants et réfléchit avec eux pour trouver des solutions.



► Comment s'appelle le maire de ta commune ? \_\_\_\_\_

► Nomme quelques idées que le maire pour trouver un arrêté municipal. Quel en est le sujet ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

# Les citoyens ont un pouvoir important



Dès le 6 ans, les citoyens votent aux élections municipales.

**Planète 1 000 000.**  
Dès 6 ans, faire débattre l'avenir pour aider cette génération et les générations futures à faire face aux défis que pose la vie sur Terre.  
Elle enseigne également des compétences pratiques pour aider les enfants à faire face à ces défis.

**Planète 1 000 000.**  
Ces deux dernières peuvent modifier les choses. Les voies sont alors compliquées par l'absence d'accord entre les deux. Pour dire cela, il faut que ce soit assez facile, et être assez simple, et être assez intéressant.

## Tous les 6 ans, les citoyens votent aux élections municipales

Les débats prisés par la mairie concernent tous les habitants de la commune. Si tout dans normal qu'ils expriment leurs opinions. Le pouvoir le plus important du citoyen est de choisir les hommes et les femmes qui vont le représenter pour diriger la commune.

### Sur un 1<sup>er</sup> temps, les citoyens élisent les conseillers municipaux

Le nombre de conseillers municipaux varie de 7 à 26. Mais il y a d'habitants en plus il y a de conseillers. Les candidats aux élections se présentent sur des listes. La première femme/une femme est élue conseillère dans les communes de plus de 1 000 habitants.

La campagne électorale commence : chaque liste présente un programme des changements qu'elle souhaite apporter pour la commune, peut les candidats rencontrer les habitants (réunions publiques, débats avec les marchés, réunions électorales...) pour les questions de voter pour eux.

Après plusieurs semaines de débats, les électeurs votent. Les candidats qui obtiennent le plus de voix sont élus (le résultat de la répartition des sièges entre les listes est assez compliqué et dépend de la taille de la commune).



Sur un 2<sup>nd</sup> temps, les conseillers municipaux élisent le maire et les adjoints.  
Dans les jours qui suivent les élections, les conseillers vont se réunir pour la 1<sup>re</sup> séance du conseil municipal et choisir : permettre le maire et ses adjoints.



L'essentiel pour voter  
électro-  
municipales  
pour  
la mairie et  
les conseillers  
municipaux  
Planète  
d'habitants



1. Quel est l'élue conseillère municipale dans ta commune ? \_\_\_\_\_  
+ Quelles propositions feras-tu si tu étais élue conseillère municipale d'enfants ? \_\_\_\_\_

Ta commune fait partie de ta vie !

Tu es encore trop jeune pour voter puisqu'il faut avoir 18 ans. Malheureusement, tu pourras malgré tout t'exprimer sur les décisions prises par ta commune. Par exemple, si tu aimes un conseiller municipal d'enfants, adresse lui une carte qu'il fait. Tu pourras même voter la prochaine élection pour élire des élus.



# Ta commune peut s'associer avec des communes voisines



## Pourquoi s'associer ?

- La coopération intercommunale, ou intercommunalité, rassemble des communes pour :
- réduire le coût d'un service public (messagerie des urgences malaises, entretien de la voirie...),
  - financer des équipements lourds qu'une seule commune ne pourrait pas acheter toute seule (un hôpital, une station d'épuration...),
  - coordonner les actions (urbanisme, transports...).



## S'associer, c'est décider ensemble

Les communes déléguent une partie de leur pouvoir à une structure intercommunale créée pour l'occasion (PCI ou Etablissement Public de Coopération Intercommunale). Un conseil ou un syndicat, formé de conseillers élus pour des durées variables, vote les décisions à prendre dans le cadre de la coopération.

## Il existe 2 types de coopération

La coopération associée qui a simplement pour objectif de gérer un ou plusieurs services publics.

L'PCI s'appelle alors :

- SEDEVA Syndicat Départemental d'Energie Unique (environ 10 000) qui gère l'eau et l'électricité,
- SEDOM ou Syndicat Intercommunal à Objectifs Multiples (environ 1 000) qui gère un ou plusieurs autres services.



A partir de 2004,  
les communautés de communes sont créées pour les communes de plus de 2 000 habitants.  
Ensuite, elles peuvent fusionner pour former  
des communautés de  
communes  
intercommunales ou elles peuvent être créées  
par deux ou plusieurs  
communes.

Ensuite, elles peuvent fusionner pour former

La coopération Nécessaire va plus loin en associant les communes dans un véritable espace de solidarité : urbanisme, transports, développement économique, protection de l'environnement, logement, etc. Cette coopération est en plein développement depuis quelques années (plus de 90% de la population habite dans une commune membre d'une communauté).

L'ENCI s'appelle alors :

- communauté de communes (moins de 2 000) pour les communes de petite taille (villages superficie réduite),
- communauté d'agglomération (entre 2 000) pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants avec une "ville centre" de plus de 15 000 habitants,
- communauté urbaine (15) pour les agglomérations de plus de 500 000 habitants,
- métropole (1 n'a été créée en 2011) et une alliance en cours de création pour les agglomérations de plus de 500 000 habitants mais sans être pourtant élargie (sauf transfert urbaine).

Ces différentes communautés ne sont pas financées par les communes, mais par un budget indépendant (impôts locaux et aide de l'État).



« Ta commune fait-t-elle partie d'un syndicat ou d'une communauté ? \_\_\_\_\_

Ta commune, c'est un peu like tribe !

Nous nous arrivons au bout de notre voyage. J'espère que tu as passé un bon moment avec moi. En tout cas, moi, je ne me suis pas ennuyé. Je remercie de ce que dans ma commune pour y retrouver tous ceux que j'aime, ma famille, mes amis, mes voisins, nos amis brevetés !



# JEU - TEST

Tu arrives à la fin de ce petit livre. Ainsi de nous quitter, il aurait bien de tester tes connaissances sur la commune. Il te suffit de cocher une bonne réponse par question, pour décliner les résultats avec ceux de tes amis jusqu'à l'heure d'heure !

## 1. Quelle(s) est(sont) de communes qui l'ont ?

- a) Un peu plus de 1000
- b) Entre 100 et 500
- c) Pas moins de 10000

## 2. Les siège de la commune, c'est :

- a) L'aire administrative
- b) Le territoire
- c) L'administration municipale

## 3. Ainsi de faire des brevets, il faut demander à la mairie :

- a) Un brevet de brevet
- b) Des informations sur les brevets
- c) Un permis de brevet

## 4. La commune est chargée :

- a) De proposer les lois régionales
- b) Des usages locaux autorisés
- c) Des normes et instructions aux villages et aux hameaux

## 5. Au niveau des enfants, la commune s'occupe :

- a) Des programmes d'éducation
- b) Des cours de bûcherons pour enfants
- c) Des cours de bûcherons

## 6. La commune municipale qu'elle soit n'appelle :

- a) Le conseil
- b) Le conseil
- c) L'assemblée

## 7. Une place municipale, qu'est-ce que c'est ?

- a) Des places réservées aux personnes handicapées
- b) Des places réservées pour les bus de la mairie
- c) Des places réservées pour les personnes

## 8. Pour les règles établies par la mairie, on trouve :

- a) Des règles pour les sports collectifs
- b) Des règles pour les voitures et les voitures
- c) Des règles de sécurité à prendre dans la chaise à poussette

## 9. Pour qui les lois sont faites - ils peignent :

- a) Les habitants et les administratifs de la commune
- b) Les habitants et les administratifs de la commune
- c) Les deux toutes

## 10. Les délibérations prises par la mairie sont votées par :

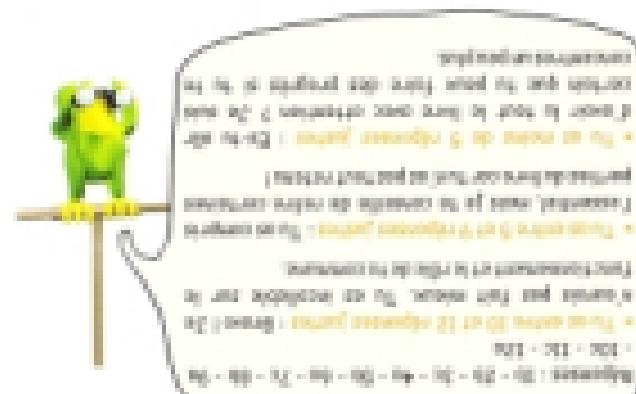
- a) La mairie et les adjoints
- b) Des administrateurs municipaux
- c) Le conseil municipal

## 11. Pour les rôles suivants, quel n'est pas bon pour la mairie ?

- a) D'administrer le village
- b) Organiser les fêtes municipales
- c) Organiser les fêtes et les événements pour les fêtes de la commune

## 12. Les délibérations municipales sont faites :

- a) Tous les jours
- b) Quatre ou cinq fois par mois
- c) Chaque année, au moins deux fois dans la commune



# SOMMAIRE

Présentation du Plan village et du programme du village . . . . .	3
La France sur un plan de 16 000 communes . . . . .	4
Dans chaque commune, il y a une mairie . . . . .	5
Aménager le territoire de la commune . . . . .	6
Développer l'essence même des villages . . . . .	7
Développer des écoles primaires . . . . .	11
Apporter une aide à certains habitants . . . . .	14
Développer le sport, la culture et l'économie . . . . .	15
Assurer la sécurité et la tranquillité des habitants . . . . .	16
La mairie fait son budget chaque année . . . . .	18
C'est le conseil municipal qui prend les décisions . . . . .	19
Le maire est le personnage central de la mairie . . . . .	24
Les élus sont un joueur important . . . . .	25
La commune peut s'associer avec des communes voisines . . . . .	26
Qui a fait ? . . . . .	27